



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 19/01/2021

DOSSIER DE PRESSE



France relance

Focus sur le contrat initiative emploi jeune à la conserverie Les Mille Sources et bilan d'étape du plan « 1 jeune 1 solution ».

Le plan 1 jeune 1 solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est d'apporter une réponse aux jeunes de moins de 26 ans, voire plus pour les publics les plus fragiles dont les personnes en situation de handicap.

Le plan a 3 objectifs:

- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en leur proposant des parcours d'insertion sur mesure,
- Orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir,
- Faciliter l'entrée en emploi.

Concernant ce dernier point le plan "1 jeune, 1 solution" permet aux employeurs de bénéficier d'aides complémentaires (aide pour le recrutement pour les moins de 26 ans, pour les publics jeunes des quartiers politique de la ville, pour des emplois dans le sport mais aussi pour les contrats en alternance).

Focus sur le Contrat Initiative Emploi jeune (CIE jeune)

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les employeurs du secteur marchand peuvent bénéficier d'une aide financière lorsqu'ils recrutent un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus) en Contrat Initiative Emploi Jeune (CIE Jeunes).

L'aide à l'insertion professionnelle, attribuée à l'employeur qui recrute en Contrat Initiative Emploi (CIE), s'élève pour 2020, à 47 % du smic à hauteur de 30 heures hebdomadaires maximum.

Dans le cadre du CIE Jeune, le contrat de travail doit remplir les critères suivants :

- un CDD ou un CDI,
- une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois,
- un minimum hebdomadaire de 20 heures.

Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion. Durant

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

son parcours le jeune peut bénéficier d'une formation. À l'issue de son contrat, le jeune peut rester dans l'entreprise en étant recruté directement ou en signant un contrat en alternance.

L'aide est mise en place pour l'année 2020 et 2021 et afin de ne laisser aucun jeune sans solution, le plan « 1 jeune, 1 solution » prévoit :

- dès 2020 : 10 000 CIE Jeunes,
- en 2021 : 50 000 CIE Jeunes.

L'entreprise La Conserverie les Mille Sources

La conserverie Les Mille Sources est une entreprise créée à Bourganeuf en 1975. Cette structure fabrique et distribue ses produits du terroir, de l'épicerie fine et des conserves pour les professionnels.



Son gérant, Pascal VALADEAU a repris l'entreprise en 2013 avec un salarié et un chiffre d'affaires de 150 000 euros. Aujourd'hui, l'entreprise compte 7 salariés, dont 1 jeune en CIE et son chiffre d'affaires qui a atteint 820 000 euros en 2019 continue de croître chaque année. Le savoir-faire de l'entreprise et la fidélité de ses clients permettent à cette dernière d'avoir des projections de développement.

À ce titre, l'entreprise a recruté depuis le 11 décembre 2020, Tanguy MATHOUT, un jeune de 22 ans en CIE jeune, temps plein suite à une période en intérim. Il effectue son contrat sur un poste à la production notamment sur la préparation de conserves. Son intégration s'est bien passée et l'entreprise envisage de pérenniser son emploi.

Bilan d'étape du plan "1 jeune 1 solution"

Au 26 décembre 2020, nous enregistrons en Creuse 508 contrats relevant du Plan "1 jeune 1 solution" dont 224 contrats d'apprentissage, 266 contrats avec une aide à l'emploi jeune, 14 contrats de professionnalisation et 4 CIE Jeunes.

La demande d'emploi des jeunes dans le département à fin novembre 2020 en catégorie A, B, C s'élevait à 1 150 (+ 1,8% sur 1 an dont 690 en catégorie A (-2,8% sur 1 an)).

Pour rappel, le public de moins de moins de 26 ans est accompagné par les 3 opérateurs du service public d'emploi (Pôle emploi, Mission Locale et Cap emploi)

Le public jeune de moins de 26 ans en recherche d'emploi est suivi par le réseau Pôle emploi dès lors qu'il ouvre droit à une allocation de perte d'emploi et qu'il ne rencontre pas de freins périphériques à son insertion professionnelle. Ce public peut bénéficier des dispositifs d'accompagnement intensifs à l'emploi (AIJ) mis en place par Pôle emploi et qui ont fait l'objet d'un renforcement de moyens dans le cadre du Plan de relance.

Une autre partie du public jeune est accompagnée par la Mission locale départementale. Il s'agit d'un public jeune qui n'ouvre pas droit à l'allocation de perte d'emploi et qui a majoritairement un niveau de qualification infra bac. Le public suivi par la Mission locale permet aux jeunes de bénéficier de parcours adaptés de retour à l'emploi en ouvrant droit à des allocations dans le cadre du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et de la Garantie Jeunes notamment.

Enfin, un troisième opérateur (Cap emploi) accueille et accompagne un public jeune en situation de handicap. Les professionnels de cette structure apportent leurs expertises sur la prise en charge du retentissement du handicap au regard des difficultés d'accès à l'emploi de ce public